



BDDF Retail : UNE SITUATION ALARMANTE



BNP PARIBAS

12 MAI 2015

Lettre ouverte à Madame CAPOBIANCO, directrice du Réseau BDDF Retail
Extraits, vous pouvez accéder à [la lettre complète ici](#)

Depuis de nombreux mois au fil de nos rencontres avec les salariés du réseau BDDF, nous constatons qu'une situation alarmante et critique s'est installée dans notre entreprise.

PROJET « PREFERENCE CLIENT » : UNE MISE EN PLACE AU PAS DE CHARGE...

C'est un projet ambitieux et cohérent mais qui, dans sa mise en œuvre effective, pâtit d'un manque de moyens financiers... et plus grave, **d'un manque de moyens humains**.

« Répondre aux mêmes obligations et réaliser des objectifs toujours plus ambitieux avec des effectifs qui diminuent fortement, sans que nous soient réellement donnés ni le temps, ni les moyens » est le constat des salariés sur le terrain.

INCITATIONS COMMERCIALES : DE NOUVELLES INCERTITUDES

Ce projet présenté par le biais d'une mise en conformité avec la réglementation, est basé sur **l'attribution d'une prime en fonction de critères** pour partie **subjectifs et aux conséquences indéniables sur la rémunération**.

Le plafonnement des incitations commerciales par métier et la suppression de la garantie de commissions est **un message très négatif** envoyé à l'ensemble des commerciaux.

La CFDT vous demande d'apporter une réponse à ces difficultés et de :

- Renforcer les équipes,
- Adapter les objectifs au réel temps commercial,
- Mesurer et reconnaître les tâches annexes qui ne cessent de se multiplier,
- Revenir à un réel accompagnement (formation, managers de proximité...),
- Ecouter attentivement les souhaits de chacun dans « Préférence Client »,
- Proposer des perspectives claires d'évolution de carrière ,
- Garantir que chaque salarié ne perdra pas en compétences,
- Mettre en place une sécurisation des parcours professionnels efficace et lisible,
- Consolider une partie des commissions dans le fixe,
- Maintenir les garanties de commissions
- Instaurer une véritable transparence dans la distribution de la rémunération variable,
- Promouvoir une réelle égalité Femmes- Hommes,
- Respecter les engagements pris dans le cadre du relevé de conclusion du Pacte de responsabilité signé par BNPP et la CFDT, notamment en matière d'emploi.
- Créer un groupe de travail sur ces sujets

L'engagement responsable et social de BNP Paribas

ne doit pas dériver vers une gestion « Simple & Efficient » du travail.